

3^e année du B.U.T. en
CONTRAT D'APPRENTISSAGE - 12 mois

Gestion, Comptable, Fiscale et Financière



Les atouts de l'apprentissage

RYTHME ALTERNANCE

Rythme alternance à la semaine

RÉMUNÉRATION

équivalente à une 3^e année SMIC au 1^{er} janvier 2026

Apprenti de 18-20 ans : 67 % du SMIC ou SMC : 1221.43 €

Apprenti de 21-25 ans : 78 % du SMIC ou SMC : 1421.97 €

Apprenti de plus de 26 ans : 100 % du SMIC : 1823.03 €

EXONÉRATION DE CHARGES SOCIALES

Application de la réduction générale des cotisations patronales renforcée (Réduction Fillon) aux contrats d'apprentissage.

LES AIDES À L'APPRENTISSAGE 2026

Du 08 mars au 31 décembre 2026, une aide sera versée pour la 1^{re} année d'exécution du contrat et quelque soit l'âge de l'apprenti.

- 2000 € (entreprises de moins de 250 salariés)
- 750 € (entreprises de 250 salariés et plus)
- 6000 € (embauche apprenti en situation de handicap)

Les activités visées

En support des collaborateurs comptables chargés de portefeuille Clients TPE et PME :

- saisie comptable du cabinet, rapprochement bancaire, lettrage, TVA...
- établissement des déclarations fiscales, bilans...
- travaux de tenue des dossiers comptables
- suivi de la relation client

Il peut aussi travailler dans les services d'organismes financiers (banque, assurance...).

➔ Formation en phase avec la réalité du marché du travail et adaptée aux besoins en compétences des entreprises du territoire.

➔ L'intégration des étudiants dans le monde de l'entreprise depuis la 1^{re} année du B.U.T. (Stages, SAÉ) leur permet de se familiariser très tôt avec les exigences du monde du travail. Les entreprises disposent rapidement d'un renfort opérationnel.

Les atouts de nos étudiants

Des compétences acquises durant le B.U.T. 1 et le B.U.T. 2 :

- **ANALYSER** les processus de l'organisation dans son environnement économique, juridique, RH, Management d'activité...
- **DÉCIDER** - Aider à la prise de décision - Fiscalité, comptabilité, finance...
- **PILOTER** les relations avec les parties prenantes de l'organisation - Communication, gestion de projet, psychologie sociale...

Le parcours **Gestion Comptable, Fiscale et Financière** approfondit les systèmes d'information de gestion comptable, fiscale et financière permettant de participer à leur développement et de contribuer à la prise de décision par l'élaboration et le suivi des méthodes, des procédures et techniques utilisés par l'organisation.

Les compétences visées dans ce parcours :

- **PRODUIRE** l'information comptable, fiscale et sociale de l'organisation (Comptabilité, fiscalité...)
- **ÉVALUER** l'activité de l'organisation (diagnostic financier, contrôle de gestion...)